

# Fiche technique

## V1310 - VENITACTYL 1310

### Désignation :

BTE 100 GANTS JETABLES LATEX VENITACTYL 1310

### Tailles :

6/7 - 7/8 - 8/9

### Coloris :

Naturel



C € 0624

### Descriptif :

Boîte distributrice de 100 gants ambidextres en latex poudrés, poudrage amidon de maïs. Compatible contact alimentaire. Epaisseur 0.125 mm. Usage unique, AQL 1,5.

### Matériaux :

100% latex naturel

### Instructions d'emploi :

Gant de protection à usage unique pour un usage général, imperméable à l'eau et ayant une faible protection contre les produits chimiques, contre les micro-organismes (bactéries, champignons), sans danger de risques mécaniques, thermiques ou électriques. Gant compatible avec les denrées alimentaires de tout type.

### Limites d'utilisation :

Ne pas utiliser hors de son domaine d'utilisation défini dans les instructions d'emploi ci-dessus. Chez certains individus, le latex naturel peut entraîner des allergies, dans ce cas stopper l'utilisation et consulter un médecin. Attention : Le marquage réglementaire est sur la boîte pour ne pas entraîner une diminution du niveau de performance du gant. Veillez à l'intégrité de vos gants avant et pendant l'utilisation, les remplacer si nécessaire. Ces gants ne contiennent pas de substance connue comme étant cancérogènes, ni toxiques. Les niveaux de performance sont basés sur les résultats d'essais en laboratoire, lesquels ne reflètent pas nécessairement les conditions réelles du lieu de travail, de par l'influence de divers facteurs autres, tels que la température, l'abrasion, la dégradation#

### Instructions de stockage :

Stocker dans son emballage d'origine, au frais, au sec et à l'abri de la lumière. .

### Instructions de nettoyage / d'entretien :

Usage unique, ne pas réutiliser.

### Performances :

Conforme aux exigences de la directive européenne 89/686 (conception des Equipements de Protection Individuelle, E.P.I.), notamment en terme d'ergonomie, d'innocuité, de confort, de souplesse et aux normes EN420:2003 (dextérité 5), EN374-1:2003. Testés selon les normes EN374-2:2003 détermination de la résistance à la pénétration (Niveau 2, NQA < 1.5) et EN374-3:2003 détermination de la résistance à la perméation (soude caustique 40% : indice 2/6).

# Fiche technique

## V1310 - VENITACTYL 1310

- **Regulation (EC) No 1935/2004** RÈGLEMENT (CE) No1935/2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et abrogeant les directives 80/590/CEE et 89/109/CEE



- **EN420:2003** Exigences Générales pour les gants de protection.

- **EN374-3 :2003** Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes - Partie 3: détermination de la résistance à la perméa-tion des produits chimiques



\* : Gants ayant une faible protection contre les produits chimiques, testés selon l'EN374-3

- **EN374-2:2003** Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes - Partie 2: détermination de la résistance à la pénétration



AQL<1.5 : Gants résistants aux micro-organismes (bactéries, champignons), testés selon l'EN374-2